



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-16 :

Annule et remplace 2023-09 suite erreur matérielle

Demande de subvention à la région et au département

L'an deux mil vingt-trois, le 16 février 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle du Conseil en séance ordinaire sous la présidence de Martine SOREL, Maire.

•Personnes présentes : Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoints, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Monsieur Pascal RAYER, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Monsieur Guy FOURNIER, Madame Sandy CLEMENT, Monsieur Bernard LANDEMARD, Séverine CHAMPETIER Conseillers

Délibération 2023-16 Demande de subvention

1- Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager des travaux d'isolation de la mairie (comble, cage d'escalier, couloir), dans le but de réduire la facture énergétique communale.

2 - Madame le Maire demande, au conseil municipal, l'autorisation de solliciter une subvention à hauteur de 50 % auprès de la Région dans le cadre de son appel à projet « rénovation énergétique de la stratégie Energie – Climat ».

3 - Madame le Maire demande, au conseil municipal, l'autorisation de solliciter une subvention à hauteur de 30 % auprès du Département du Val d'Oise, dans le cadre du Fond Départemental d'Aide à l'Investissement des Collectivités (Val d'Oise Territoires).

Le Conseil à l'unanimité donne son autorisation à Madame le Maire sur ces trois points.

Délibéré les jour, mois et ans susdits.

Fait à AMBLEVILLE le 28/02/2023,

Le Maire,


Martine SOREL

